

**DEPARTEMENT DE LA REUNION  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TCO**

**ARRETE N° AP 2021-046/TCO**

**PORTANT DELEGATION**

**A**

**MADAME CLAUDIE DALY, DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

**Intérim de la Direction de l'Aménagement du Territoire, de la Planification et de l'Habitat**

Le Président de la Communauté d'Agglomération TCO,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-9 alinéa 3 relatif aux délégations de signature,

**Vu** l'élection de M. Emmanuel SERAPHIN, Président de la communauté d'agglomération, en date du 16 juillet 2020,

**Vu** la délibération n° 2020\_005\_CC\_1 du 24 juillet 2020 portant délégation au Président de la Communauté d'agglomération,

**Vu** l'arrêté n°2021-735/TCO-DRH portant détachement de Madame DALY-ERAYA Marie Claudie, attaché hors classe sur l'emploi fonctionnel de Directeur General Adjoint des services d'un établissement public local d'une strate démographique de 150 000 a 400 000 habitants,

**Vu** la note d'intérim N°2021-28 en date du 08/07/2021,

**Considérant que** le poste de Directeur de l'Aménagement du Territoire, de la Planification et de l'Habitat est vacant et que Mme Claudie DALY, Directrice Générale Adjointe du Développement Territorial assure l'intérim de ce poste,

**Considérant qu'il y a lieu**, pour la bonne marche de l'administration, de déléguer au Directeur de l'Aménagement du Territoire, de la Planification et de l'Habitat, sous la surveillance et la responsabilité du Président, la signature de certains actes, concurremment avec les Vice-présidents et le Président lui-même,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Claudie DALY, Directrice Générale Adjointe assurant l'intérim de la Direction de l'Aménagement du Territoire, de la Planification et de l'Habitat, est déléguée sous ma surveillance et ma responsabilité, concurremment avec moi-même et l'ensemble des vice-présidents pour :

**ADMINISTRATION GENERALE**

**Administration générale de la Direction :**

- la signature des actes relatifs à la transmission des pièces administratives (bordereaux de transmission) ;

- la certification du caractère exécutoire des actes et de leurs annexes ;
- l'ampliation, la publication, l'affichage et la notification des actes de la direction ;
- la signature des états liquidatifs des subventions, du service fait des factures ;

## **GESTION DU PERSONNEL**

### **Gestion du personnel de la Direction :**

- la signature des actes relatifs aux congés et aux autorisations d'absence ;

## **MARCHES ET ACCORDS-CADRES**

### **Marchés et accords-cadres de la Direction, quel que soit leur montant :**

- signer les demandes de devis ;
- signer les lettres de consultation ;
- signer les rapports d'analyse des candidatures et des offres, choix de l'offre économique la plus avantageuse;
- signer les ordres de service relatifs aux marchés et aux accords-cadres (hors Ordre de service pour prix nouveaux);
- signer les comptes rendus relatifs aux sourçages fournisseurs ;
- signer tout acte relatif à l'acceptation des sous-traitants et à l'agrément de leurs conditions de paiement réceptionné après notification du marché (hors acte de sous-traitance remis au stade du dépôt de l'offre) ;
- signer les demandes de pièces nécessaires en vue de l'acceptation des sous-traitants et l'agrément de leurs conditions de paiement réceptionné après notification du marché (hors acte de sous-traitance remis au stade du dépôt de l'offre);
- signer les constatations et constats contradictoires liés à l'exécution des prestations;
- signer l'original du marché ou de l'accord-cadre revêtu d'une mention indiquant que cette pièce est délivrée en unique exemplaire en vue de permettre au titulaire de céder ou de nantir les créances résultant du marché ;
- signer la décision de réception ou d'admission (y compris le refus de réception, le prononcé des réserves, réfaction, etc.) et la procédure préalable (hors ajournement);
- signer les avances et acompte, les factures et le service fait;

**Article 2 :** La présente délégation de signature subsistera tant qu'elle ne sera pas rapportée, suspendue ou amendée par arrêté du Président.

**Article 3 :** La présente délégation abroge l'arrêté N° AP2020-069/TCO portant délégation à Claudie DALY et l'arrêté N°2021-023/TCO portant modification de l'arrêté N° AP2020-069/TCO.

**Article 4 :** En cas d'absence (congés annuels, maladie, rtt, congés exceptionnels, formation, mission), la présente délégation est donnée à **M. Jean-François APAYA-GADABAYA** Directeur Général des Services

**Article 5** : Le présent arrêté entrera en vigueur à la date de sa publication qui interviendra dès sa transmission en Préfecture.

**Article 6** : La Direction Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Il sera affiché, notifié et transcrit dans les registres de la communauté. Une ampliation sera transmise, le cas échéant, au Préfet et au Receveur Communautaire.

Fait au Port, le 09 JUL. 2021

Le Président du TCO

Emmanuel SERAPHIN



Notifié le :

Claudie DALY

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le cas échéant, elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique auprès de mes services dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Saint Denis de la Réunion dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux ou hiérarchique.*



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CA TERRITOIRE COTE OUEST - TCO (97)**

**Utilisateur : DOBARIA Betty**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	AP2021_046
Date de la décision :	2021-07-09 00:00:00+02
Objet :	Délégation de signature à Claudie DALY Directrice Générale Adjointe du Développement du Territoire de la Communauté d'Agglomération du TCO _ Intérim de la Direction de l'Aménagement du Territoire, de la Planification et de l'Habitat. Ce présent arrêté abroge l'AP2020_069 du 26.10.2020 et l'AP2021_023 du 26.03.2021.
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique :	974-249740101-20210709-AP2021_046-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
974-249740101-20210709-AP2021_046-AR-1-1_0.xml	text/xml	1138
Nom original :		
AP2021_046 Délégation de signature à Claudie Daly Intérim D.ATPH abroge l'arrêté AP2020_069+2021_023.pdf	application/pdf	330950
Nom métier :		
99_AR-974-249740101-20210709-AP2021_046-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	330950

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2021 à 08h34min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2021 à 08h34min51s	Accepté par le TdT : validation OK

	<i>Transmis</i>	<i>13 juillet 2021 à 08h34min53s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>13 juillet 2021 à 08h35min20s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-07-13</i>